

Nettoyage - Traitement

C3-5 - Effectuer un nettoyage à fond, une remise en état et un traitement. Sols plastiques

Public cible	Parcours CFC (art.32), encadrement services exploitation et commercial
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 et B2 pour les parcours art.32
Durée	2 jours
Horaires	08h00-12h00 / 13h00-17h00
Objectifs	Analyser, organiser et mettre en application en toute autonomie les opérations et techniques de remise en état des sols plastiques en respectant scrupuleusement dans leur activité les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de santé, sécurité au travail et d'hygiène.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaissance des revêtements plastiques ➤ Préparation du matériel ➤ Choix des produits ➤ Nettoyage et traitement de protection des sols plastiques ➤ Repli du matériel et contrôle de la zone
Méthodes pédagogiques	Approche théorique, mise en situation professionnelle et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.
Inscription	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@coledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://coledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>